

## PROCES-VERBAL

### COMITE DE LIGUE DU JEUDI 07 OCTOBRE 2021

#### VISIOCONFERENCE – 19H00

---

Mesdames Claudia RABOTEUR, Katherine AZEDE et Sylvia SERMANSON

Messieurs Jean DARTRON - Lucien GALVANI - Thierry. COLOMBO – Bruno

**Présents** EDOM - Philippe MAQUIABA – Victor RAMLALL – Gérard PINSON –Teddy  
FLEREAU – Stéphane ZAMORE – Rodrigue. SAINT VAL – Mickael MERABLI –  
Jean-Charles ALCOOL

---

**Absents** Messieurs Eric NESTAR, Elain ELIE, Guy MANETTE, Jocelyn MARTIAL et Yohan  
SELBONNE

---

**Participant** Madame Séverine TELLE (référente administrative), Thomas BROSSARD  
(CTRA), Steeve ZABEAU (Président CRA), Fabrice THOMAS BABEL (Directeur)

---

**Ouverture de la séance à 19h15.**

#### **Introduction**

Le Président de séance accueille les membres du Comité de Ligue présents et remercie ces derniers pour leur disponibilité.

#### **Rappel de l'Ordre du jour**

- Validation du Procès-verbal du 28 septembre 2021
- Discussions et validation du Protocole de Reprise des Compétitions (PCR)
- Point sur les référents Covid
- Point sur la reprise des entraînements et compétitions
- Point sur la formule de la coupe de France
- Point sur l'arbitrage
- Programmation de l'Assemblée générale ordinaire de reprise pour la saison 2021-2022
- Questions diverses

## 1. Validation du Procès-verbal du 28 septembre 2021

Sur proposition du Secrétaire Général la validation du Procès-verbal est repoussée au prochain CDL.

## 2. Discussions et validation du Protocole de Reprise des Compétitions (PCR)

Le Vice-président B. EDOM en charge du groupe de travail, présente au CDL les nouveaux points du PRC pour cette saison.

G. PINSON indique que dans la droite lignes des travaux du groupe de travail il convient que deux protocoles anti covid différents soient mis en place : un pour les entraînements et un pour les compétitions. Le Directeur précise que ce distinguo est indispensable et qu'à l'heure actuelle il faut parler uniquement des compétitions. Les entraînements seront traiter dans un document ad hoc qui sera proposer très rapidement en fonction des échanges en cours avec les représentants de l'État. Le Président rajoute que le sujet sera probablement à nouveau évoqué lors de la réunion prévue avec le cabinet du Préfet et les autres ligues dans l'après-midi du 8 octobre 2021 car à ce stade rien n'est totalement figé.

Le Vice-président B. EDOM prend acte de ces informations, et présente donc le PRC uniquement pour les compétitions et évoque le cas des trois catégories d'âge retenues : jusqu'à 12 ans, 12 à 17 ans et plus de 18 ans.

Le Président souhaite que dans le protocole de la Ligue, les compétitions soient placées sous l'égide du « Pass Sanitaire » comme dans le protocole fédéral et comme demandé par l'État pour les catégories d'âges concernées. Il souligne l'importance de produire un protocole qui soit avant tout : opérationnel, lisible et compréhensible par tous, afin de permettre une reprise des compétitions dans un climat serein et sécurisé.

Le Directeur fait part des échanges à venir la REGION en vue de la mise à disposition de tests à l'attention des clubs. A cet effet, une réunion de travail avec les services en charge du sujet au sein de la collectivité, est prévue dans le courant de la semaine prochaine.

Après discussions, les membres du comité de ligue valident ce protocole à l'unanimité des membres présents, sous réserve que les quelques modifications et précisions demandées en séance soient effectuées.

Le Président demande au Secrétaire Général L. GALVANI et aux deux Secrétaires Généraux Adjointes T. FLERAU et T. COLOMBO de prendre attache avec le Vice-Président B. EDOM après le CDL afin bien s'assurer que les corrections soient bien faites.

### 3. Point sur les référents Covid

Le Directeur réalise un point sur les référents COVID proposés par les clubs. En préambule il rappelle que les clubs ont été sollicités afin de communiquer trois noms de référents, dont au moins une personne étant un « personnel médical ou para médical » (médecin, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, ostéopathe etc...) ou, ayant à tout le moins une culture médicale (ambulancier, pompier, aide-soignant etc..).

Leur rôle sera d'être les acteurs et les animateurs de la mise en place du protocole anti covid dans les clubs tant lors des compétitions que lors des entraînements. De ce fait ils seront un maillon essentiel pour l'acculturation des clubs sur le sujet.

Actuellement plus de 98% de réponses sur la R1 et la R2. Concernant la R3, environ 50% de retours sont enregistrés et un peu moins sur les féminines. Au total c'est une centaine de noms qui déjà ont été remontés en moins d'une semaine. Les équipes de la Ligue restent mobilisées, via une opération de phoning, afin de continuer le recensement avec un accent renforcé sur les féminines et le futsal dans les prochains jours.

L'objectif affiché étant de mettre en place des sessions de webinaire dans la semaine du 11 octobre 2021 - afin de présenter aux référents COVID ce qui est attendu d'eux en situation.

A titre d'exemple le Vice-président Bruno EDOM indique qu'un guide expliquant « *comment réagir en cas de suspicion de signes de COVID au sein du groupe* » sera remis aux référents lors de la ce webinaire.

La Vice-présidente S. SERMANSON souligne la nécessité que cette formation aille au-delà de la remise d'une simple documentation.

Le Directeur indique que ce webinaire se veut le plus « pratique-pratique » possible et doit permettre aux référents de savoir ce qui est attendu d'eux. A ce titre outre les personnes identifiées au sein de la Ligue, l'État, et singulièrement la DRAJES, sera présent pour porter les réponses qui s'imposent.

Le Vice-président P. MAQUIABA demande si une documentation sera envoyée en amont des webinaires aux référents.

Le Directeur indique que si les modalités pratiques ne sont pas encore totalement arrêtées, un espace dédié « la boîte à outils du référent covid) sera présent en ligne sur le site de la Ligue en open source. Cet espace sera alimenté au fil de l'eau de tous les documents et toutes les informations qui seront identifiées comme pertinentes pour les référents covid.

Le Président prend note des échanges et se félicite du taux de retour constaté. Il y voit un signe d'espoir qui traduit la volonté des clubs de reprendre les compétitions au plus vite. Il note également le travail de relance et de suivi effectué par les collaborateurs de la Ligue et charge le Directeur de les en remercier au nom du CDL.

#### 4. Reprise des entraînements et compétitions

Le Président précise que suite à l'intervention du préfet, la reprise est programmée au 8 octobre 2021 pour les entraînements, avec application du Pass sanitaire.

Concernant les compétitions, le Vice-président P. MAQUIABA évoque les travaux du groupe de travail « coupe de France » qui s'est réuni le 5/10/2021. Cependant, en amont, le Président souhaite rappeler le contexte et notamment la décision du Comité Exécutif de la FFF.

En effet, le COMEX a refusé les modifications du calendrier de la Coupe de France et souhaite maintenir la date du 7<sup>ème</sup> tour actuellement fixée. Ainsi la proposition de démarrer en poule ne pouvait malheureusement être acceptée. En conséquence, le groupe de travail doit proposer la nouvelle mouture qu'il présente ce jour.

Le groupe propose la participation des 8 clubs de la poule haute du classement final du championnat de Régionale 1 de la saison 2020-2021 à la coupe de France.

*Resyonéman ten nou !*

Cette proposition doit être au préalable validée par le COMEX après avis de la commission Fédérale de coupe de France.

En conséquence, voici la proposition de calendrier retenue :

- 31/10 – ¼ de finales
- 6/11 – ½ finales
- 13/11 – 7eme tour (finale locale)
- 27/11 – 8<sup>ème</sup> tour (match Guadeloupe – Martinique)
- 18/12 – 32<sup>ème</sup>

Le Président indique que le COMEX se réunissant le 14, la proposition va remonter très rapidement à la fédération. Il évoque néanmoins sa déception que le COMEX n'ait pas accepté un report du calendrier afin que plus de clubs puissent participer à cette fête du football français qui réunit tant le football amateur que professionnel.

Concernant les clubs ne participants à la coupe de France, le Vice-président P. MAQUIABA évoque le calendrier 2021-2022 et présente la nouvelle philosophie de ce dernier. Ainsi, un nombre de journées possible a été définie afin de déterminer le type de compétitions pouvant être mis en place eu égard de ces journées. Enfin, il appartiendra de présenter ces éléments dans le cadre d'un nouveau règlement général des compétitions.

M. MERABLI évoque le fait que l'avenir des compétitions « normales » est compromis et que le groupe pense qu'il est important de refondre le règlement général des compétitions pour cette saison et permettre aux clubs de jouer au football dans toutes les catégories.

Le Président précise que la Coupe de la Guadeloupe et la Coupe VYV peuvent déjà être positionnées dans ce calendrier. En outre, concernant la R1, un premier calendrier peut déjà être réalisé avec le nombre de journées restantes. En effet, concernant cette compétition, le Président évoque les enjeux liés à la reprise de la R1 (partenariats, contrats fédéraux, visibilité...) et les effets sur le monde footballistique guadeloupéen.

Le conseil de ligue valide à l'unanimité des membres présents le principe de la coupe de France, et prévoit une communication dès réception des modalités par le Comité Exécutif de la Fédération.

Les membres restent cependant en attente de la proposition de calendrier pour les autres compétitions de la Ligue.

## 5. Arbitrage

Thomas BROSSARD, le CTRA évoque les démarches mises en place suite à l'intervention au précédent comité de ligue.

Il revient en outre sur les démarches de relances réalisées auprès des arbitres retardataires (mail, phoning et communication sur les réseaux de la Ligue) et présente l'état des divers dossiers.

Concernant les dossiers en attente, notamment pour manque de d'examen cardiologique, il propose, en accord avec la CRA qu'une dérogation soit demandée à la FFF eu égard des difficultés et du temps pour obtenir un rendez-vous cardiologique en Guadeloupe.

Enfin, il évoque la possibilité de mettre en place un partenariat avec un ophtalmologue et un cardiologue afin de permettre aux arbitres de réaliser ces tests qui sont primordiaux.

Le Président et les membres du Comité de Ligue félicitent le CTRA et la commission pour le travail réalisé qui met en exergue les problématiques mais également les perspectives pour les arbitres guadeloupéens. Le Président et le conseil de Ligue demande la CRA d'appuyer le travail de remobilisation des arbitres fait par le CTRA et s'engagent à le relayer au niveau des clubs.

Le Secrétaire Général Adjoint Teddy FLEREAU propose que la CRSA soit installée le mardi 12 octobre afin qu'elle puisse traiter dans la foulée les dossiers qui sont en stand-by au niveau de la Ligue. Le conseil de Ligue valide cette proposition ainsi que la composition de la CRSA proposée par le Secrétaire Général Adjoint Teddy FLEREAU.

## 6. Assemblée générale de reprise de la saison 2021-2022

Le Secrétaire général propose que cette assemblée se tienne le 28 octobre 2021, en amont de la coupe de France. Cependant eu égard du calendrier évoqué en amont de la réunion, les délais semblent trop courts pour réaliser cette assemblée dans les délais. Ce point est reporté à une date ultérieure par le conseil de Ligue.

*Pasyonéman ten nou !*

## 7. Questions diverses

### 7.1. Webinaire

Le Président revient sur le webinaire du 6/10/2021 qui a été très satisfaisant. La seule problématique était liée au nombre de participants liés au zoom de l'association des maires qui était limité à 100 personnes.

1551 vues sur Facebook plus les 100 participants du zoom.

Le Président remercie et félicite l'association des maires, Claudia Raboteur et les salariés de la Ligue qui ont œuvrés pour que ce webinaire soit un succès.

### 7.2. Billetterie R1, R2, R3

Le Directeur présente les modalités de refonte de la billetterie pour les championnats de R1, R2 et R3.

Il présente les points soulevés par le commissaire aux comptes et revient ensuite sur le benchmark réalisé avec les ligues de Martinique et de Guyane. Il présente ensuite les solutions envisageables pour répondre à ces injonctions.

Le Secrétaire Général Adjoint Teddy FLEREAU et le Vice -président Victoire RAMLALL souhaitent avoir des précisions sur la couleur des tickets et sur le prix des tickets.

Le directeur précise que les propositions de couleurs, sont limitées au niveau de l'imprimeur. Il reprecise également le coefficient de marge brute qui revient au club dans cette nouvelle formule.

Le Secrétaire Général rappelle que le nouveau dispositif est également plus équitable et apporte plus de sécurité.

Après échanges, les membres du comité de ligue valide le nouveau principe à l'unanimité.

### 7.3. Écarts compta/gestion

Le Directeur informe le conseil de Ligue que des travaux sont en cours avec l'expert-comptable, les services supports de la FFF et la DSI locale afin de résoudre durablement les écarts compta/gestion qui faussent le solde des clubs reportés sur footclubs. Les premiers résultats de l'audit indiquent que ces écarts proviennent en grande partie d'un paramétrage initial incomplet de l'outil CEGID lié à un défaut de maintenance et à une absence de compétence métier.



# LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL



Le directeur tiendra le conseil de Ligue régulièrement informé du sujet.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.*

**Le Secrétaire Général**



*Pasyonéman ten nou !*



Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

**0590 21 28 88**

**sgeneral@lgfoot.fr - www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr**